Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Fiche de renseignements : Demande de renouvellement d'un permis d'armes à feu pour particuliers

This form is available in English

Avant de commencer…

Les droits pour renouveler le permis d'armes à feu changeront annuellement. Référez-vous à la Section G - Droits pour connaître les droits exigibles liés à votre demande de permis d'armes à feu.

Toute personne doit être titulaire d'un permis d'armes à feu valide pour posséder et acquérir des armes à feu; et pour acquérir des munitions, des chargeurs et des pièces d'armes à feu (tels que les canons et les glissières pour les armes de poing); et pour importer des armes à feu, des munitions, des chargeurs, et des pièces d'armes à feu.

Utilisez ce formulaire pour renouveler votre permis d'armes à feu.

N'utilisez pas ce formulaire pour présenter une demande pour un premier permis. Vous pouvez demander le formulaire « Demande de permis de possession et d'acquisition en vertu de la *Loi sur les armes à feu* (pour les particuliers âgés de 18 ans et plus) » (GRC RCMP 5592) en composant le 1 800 731-4000 ou en le téléchargeant de **notre site Web**.

Besoin d'un moyen plus rapide ou pratique d'envoyer votre demande de renouvellement de permis? Vous pouvez maintenant soumettre votre renouvellement de permis en ligne en suivant le lien « Services pour particuliers » sur la page d'accueil de **notre site Web**.

À noter :

- **Vous devez remplir toutes les parties du formulaire. Un formulaire incomplet entraînera du retard dans le traitement de votre demande.**
- La demande doit être signée dans un délai de six (6) mois avant son envoi par courrier. La signature doit être écrite à la main.
- Un permis d'armes à feu est valide pour une période de cinq (5) ans.
- Il n'est pas nécessaire de renouveler votre permis si vous avez disposé légalement de toutes les armes à feu en votre possession, si vous n'êtes pas tenu de manier des armes à feu dans le cadre de votre activité professionnelle légale et si vous n'avez pas l'intention d'obtenir, de transporter, d'entreposer ou d'emprunter des armes à feu ou d'obtenir des munitions.

Si vous avez besoin d'espace supplémentaire, fournissez tous les renseignements exigés sur une autre feuille, inscrivez votre nom et numéro de permis d'armes à feu au haut de la feuille et joignez-la à votre demande.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire ou si vous avez besoin d'un autre formulaire de demande, composez le 1 800 731-4000. Des renseignements supplémentaires et certains formulaires de demande sont mis à votre disposition sur **notre site Web.**

Les renseignements suivants donnent des explications concernant certaines parties du formulaire et vous aideront à répondre à certaines questions. Vous devriez lire les instructions au fur et à mesure que vous remplissez le formulaire. Si vous doutez toujours d'une question, composez le 1 800 731-4000 pour obtenir de l'aide.

Postez votre formulaire de demande dûment rempli et toutes ses pièces jointes à l'adresse suivante :

Gendarmerie royale du Canada
C.P. 1200
Miramichi NB E1N 5Z3

A - Renseignements sur le permis

Cases 1 à 3

Vous devez confirmer les informations de votre permis. Consultez les renseignements sur la classe d'armes à feu qui sont inscrits au verso de votre permis actuel. Si vous voulez changer la classe d'armes à feu que vous pouvez posséder ou acquérir, vous devez présenter une demande pour un nouveau permis en utilisant le formulaire « Demande de permis de possession et d'acquisition en vertu de la *Loi sur les armes à feu* (pour les particuliers âgés de 18 ans et plus) » (GRC RCMP 5592).

B - Renseignements personnels

Cases 4 a), b) et c)

Veuillez ne pas inscrire d'initiales ou de surnoms. Vous devez écrire au complet votre nom de famille et vos premier et second prénoms. Vous ne devez inscrire Junior (Jr.) ou Senior (Sr.) uniquement s'ils constituent une partie de votre nom légal. Si c'est le cas, veuillez nous fournir une photocopie d'un document officiel portant votre nom en entier et émis par une municipalité ou un gouvernement provincial ou fédéral.

Si vous avez légalement changé votre nom, veuillez fournir une photocopie de la documentation à l'appui. Par exemple, si votre nom a changé suite au mariage, veuillez joindre une photocopie de votre certificat de mariage à votre formulaire de demande.

Case 4 e) Rue ou emplacement du domicile

Si vous habitez dans un milieu rural et que votre adresse ne comporte pas de numéro et de nom de rue, inscrivez votre adresse rurale (par exemple : numéro de lot et de concession). Si vous vivez dans une réserve, veuillez inscrire le numéro de la réserve, ou si vous vivez dans une communauté inuite, inscrivez votre numéro de maison, de boîte postale ou de lot. Si votre demeure légale n'est pas identifiée, veuillez fournir une description générale du lieu normal de votre habitation, par exemple « située à 2 km à l'est de la route 6 ».

Fiche de renseignements : Demande de renouvellement d'un permis d'armes à feu pour particuliers

C - Dossier personnel

Tous les demandeurs doivent répondre à toutes les questions de la Section C - Dossier personnel.

Non-résidents du Canada

Si vous êtes un non-résident du Canada, vous devez vous procurer une lettre de bonne conduite rédigée par votre police locale ou d'État.

Lettre de bonne conduite requise uniquement pour les non-résidents du Canada

Une lettre de bonne conduite doit être rédigée en anglais ou en français sur du papier à en-tête officiel du service de police. Veuillez joindre cette lettre à votre formulaire de demande. La lettre de bonne conduite doit avoir été émise dans les 6 mois précédents la date de la demande.

E et F - Renseignements sur les partenaires conjugaux actuels et antérieurs

Un partenaire conjugal comprend tout époux ou conjoint de fait et toute autre personne avec qui vous vivez ou avez vécu dans une relation similaire au cours des deux dernières années.

Un époux est la personne avec qui vous êtes légalement marié. Un conjoint de fait est une personne qui cohabite avec vous dans le cadre d'une relation conjugale, et ce, pour une période d'au moins un an.

Cases 8 et 9

La signature de votre partenaire conjugal actuel ou antérieur n'est pas requise par la loi. Toutefois, si cette signature n'est pas apposée, le contrôleur des armes à feu est tenu de l'aviser de votre demande de renouvellement de permis d'armes à feu.

G - Droits

Les droits sont déterminés en fonction de la classe d'armes à feu que vous possédez ou que vous avez l'intention d'acquérir et de la date à laquelle votre demande est reçue par le Programme canadien des armes à feu. Veuillez noter qu'en vertu de la *Loi sur les frais de service* les droits changeront annuellement le 31 mars.

À compter du 31 mars 2025	sans restriction **69,20 $** à autorisation restreinte ou prohibée **92,27 $**
À compter du 31 mars 2026	sans restriction **70,38 $** à autorisation restreinte ou prohibée **93,84 $**

Pour obtenir plus d'information sur le changement annuel des droits liés au permis d'armes à feu, veuillez consulter notre site Web.

Indiquez le mode de paiement. N'envoyez pas d'argent comptant. Les chèques visés et les mandats sont établis à l'ordre du Receveur général du Canada. Si vous n'êtes pas un résident du Canada, veuillez envoyer vos droits en dollars canadiens. **Les droits ne sont pas remboursables.**

Chasseurs de subsistance

Vous n'aurez pas de droits à payer pour un permis visant les armes à feu sans restriction si vous avez besoin d'une arme à feu pour chasser, notamment à la trappe, afin de subvenir à vos propres besoins ou à ceux de votre famille. Cette décision ne peut être prise que par le contrôleur des armes à feu de votre province ou territoire (CAF). Contactez le CAF pour de plus amples renseignements. Cette dispense des droits ne s'applique pas aux armes à feu à autorisation restreinte ou prohibées.

En cochant cette boîte sur la demande pour la dispense de droits, vous pourriez être contacté par le CAF. Le traitement de votre demande sera retardé.

Liste de contrôle

Avant de poster votre demande, avez-vous...

- répondu à toutes les questions?
- joint votre photo?
- inclus les droits exigibles?
- joint une autre feuille comportant des renseignements supplémentaires sur laquelle vous avez inscrit votre nom et numéro de permis, s'il y a lieu?
- signé et daté la déclaration?

Fiche de renseignements : Demande de renouvellement d'un permis d'armes à feu pour particuliers

Instructions relatives à la photo

Votre photo doit suivre toutes les instructions ci-dessous, sinon elle sera rejetée. En cas de refus, une nouvelle photo sera exigée, ce qui retardera le traitement de votre demande. Votre photo doit répondre aux critères suivants :

- La photo doit dater de moins de 12 mois.
- La photo ne doit pas être une photo d'une autre photographie ou une pièce d'identité gouvernementale.
- La photo ne doit en aucun cas être modifiée.
- La photo doit être claire, nette et au point, sans ombres, reflets ou éclats de reflets. Tenez-vous dans la lumière naturelle et à 0,5 mètre de votre arrière-plan, afin d'éviter les ombres sur votre visage ou derrière vous.
- Utilisez un fond uni de couleur claire sans textures ni motifs.
- Montrez une vue de face complète de votre tête et de vos épaules.
- Ne portez ni chapeau ni lunettes de soleil. Vos yeux doivent être clairement visibles.

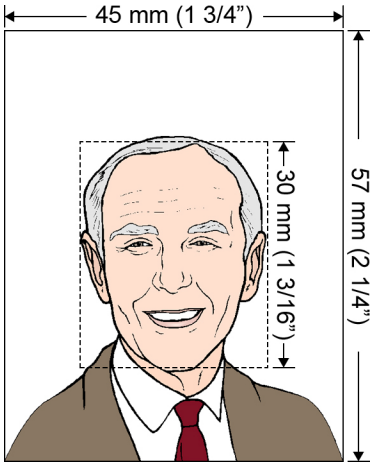

- Les photos numériques doivent être imprimées sur du papier photographique de qualité.
- La dimension de la photo ne doit pas excéder 45 mm sur 57 mm (1 3/4 po X 2 1/4 po).
- Votre tête doit mesurer au moins 30 mm (1 3/16 po) de haut sur la photo.

Instructions relatives à l'étiquette

- Découpez la photo pour la rendre conforme aux dimensions exigées.
- Écrivez, en lettres moulées, votre nom sur l'étiquette.
- Apposez l'étiquette au verso de la photo.
- Joignez la photo à votre demande.

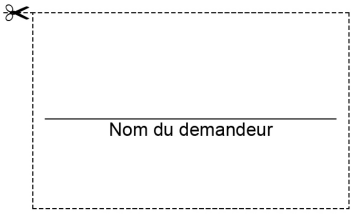

Fiche de renseignements : Demande de renouvellement d'un permis d'armes à feu pour particuliers

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels que vous fournissez sont recueillis en vertu de la *Loi sur les armes à feu*, de ses règlements et du *Code criminel* afin de déterminer votre admissibilité à un permis de possession et d'acquisition (PPA). Vos renseignements sont également recueillis et utilisés afin de protéger la sécurité publique par l'acquisition, la possession et l'utilisation légales d'armes à feu ainsi que pour lutter contre les activités illégales liées aux armes à feu. Votre participation est volontaire; cependant, si vous refusez de fournir vos renseignements personnels ou des renseignements personnels sur vos références à l'appui, vous ne recevrez pas de PPA.

Les renseignements personnels soumis pour le traitement de votre demande de PPA pourraient être communiqués à des contrôleurs des armes à feu nommés par les gouvernements fédéral et provincial qui sont responsables de l'administration et de l'application de la *Loi sur les armes à feu* dans leur territoire. En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vos renseignements personnels pourraient également être divulgués aux organismes canadiens et étrangers accrédités chargés de l'application et l'administration de la loi ainsi que de la détection, de la prévention ou de la répression d'actes criminels. Vos renseignements personnels seront partagés avec les personnes que vous avez choisies comme références et comme garant de votre photo à l'appui de votre demande. Nous contacterons les partenaires conjugaux et les répondants désignés pour les informer de votre demande et pour leur permettre de signaler toute préoccupation en matière de sécurité publique. Dans le cadre de la demande PPA, Le Programme canadien des armes à feu pourrait communiquer avec vous par la poste, par courriel, ou par téléphone.

Les renseignements pourraient également être utilisés pour mener des enquêtes visant à améliorer la prestation de services, ainsi qu'à des fins de recherche, d'audit, d'évaluation et de compilation des statistiques. Ces utilisations et divulgations supplémentaires de vos renseignements personnels n'entraîneront pas la prise d'une décision administrative à votre sujet.

Vos renseignements personnels sont administrés conformément à la *Loi sur les armes à feu*, à ses règlements, à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et aux autres lois applicables. Vous avez droit à la protection de vos renseignements personnels, à y accéder et à les faire corriger. Ces droits sont décrits dans les fichiers de renseignements personnels applicables (GRC PPU 100 – Programme canadien des armes à feu, GRC PPU 037 – Système canadien d'information relativement aux armes à feu, et GRC PPU 007 – Demandes de renseignements faites par des propriétaires d'armes à feu, des demandeurs de permis et le grand public).

Pour demander la modification de vos renseignements personnels, communiquez avec le Programme canadien des armes à feu :

- Site Web : Le Programme canadien des armes à feu
- Téléphone : 1-800-731-4000

Pour toutes questions au sujet de la gestion de vos renseignements personnels, communiquez avec la Sous-direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de la GRC :

- Site Web : Sous-direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de la GRC
- Courriel : ATIP-AIPRP@rcmp-grc.gc.ca
- Téléphone : 1-855-629-5877 ou 613-843-6800

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de vos renseignements personnels.

Aller aux instructions

Imprimer le formulaire

Protégé B
une fois rempli

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Demande de renouvellement d'un permis d'armes à feu pour particuliers

Réservé à des fins administratives

Attention :
Lisez la fiche de renseignements pour obtenir des explications. Utilisez une coche pour indiquer votre réponse (s'il y a lieu). Écrivez en lettres moulées à l'encre bleue ou noire.

FRP	GRC PPU 100
FRP	GRC PPU 037
FRP	GRC PPU 007

A - Renseignements sur le permis

1. Numéro de permis d'armes à feu	2. Date d'expiration du permis (aaaa-mm-jj)

Classe d'armes à feu sur le permis actuel (inscrit au verso de votre carte).

3. a) Possession	3. b) Acquisition

B - Renseignements personnels

N'utilisez pas d'initiales ou de surnoms.

4. a) Nom de famille

4. b) Prénom	4. c) Second prénom	4. d) Date de naissance (aaaa-mm-jj)

4. e) Rue / emplacement de la propriété	4. f) Appartement/unité

4. g) Ville	4. h) Province/territoire	4. i) Pays	4. j) Code postal

4. k) Numéro de téléphone (**jour**; avec l'indicatif régional)	Poste	4. l) Numéro de téléphone (**soir**; avec l'indicatif régional)	Poste

4. m) Adresse de courrier électronique (s'il y a lieu)

Adresse postale

☐ Cochez cette case si votre adresse postale est la même que votre adresse domiciliaire.

5. a) Rue / route rurale / boîte postale	5. b) Appartement/unité

5. c) Ville	5. d) Province/territoire	5. e) Pays	5. f) Code postal

C - Antécédents personnels

Non-résidents, consultez la fiche de renseignements.

Si vous répondez « **oui** » à l'une des questions dans cette partie, vous **devez** donner des précisions sur une autre feuille. Inscrivez votre nom et votre numéro de permis au haut de chaque feuille supplémentaire. Si vous ne donnez pas de précisions, votre demande ne pourra pas être traitée.
Répondre « **oui** » à l'une des questions ci-dessous **ne veut pas dire que** votre demande sera refusée; cela peut entraîner un examen plus approfondi.

6. a) Avez-vous déjà été visé par un engagement de ne pas troubler l'ordre public, par une ordonnance de protection ou par une ordonnance rendue en vertu de l'article 810 du *Code criminel*? ◯ Oui ◯ Non

6. b) Est-ce que l'un des membres de votre foyer est assujetti à une ordonnance interdisant la possession d'armes à feu? ◯ Oui ◯ Non

6. c) Avez-vous déjà tenté ou menacé de vous suicider ou, après avoir consulté un médecin, avez-vous déjà fait l'objet d'un diagnostic ou subi un traitement pour une dépression, l'abus d'alcool, de drogues ou d'autres substances, des problèmes comportementaux ou émotifs ou avez-vous déjà été atteint d'un de ces états? ◯ Oui ◯ Non

6. d) Au cours des deux (2) dernières années, avez-vous vécu un divorce, une séparation ou une rupture d'une relation importante, ou encore avez-vous perdu votre emploi ou fait faillite? ◯ Oui ◯ Non

D - État matrimonial

Répondre aux questions 7. a) et b), sinon la demande de renouvellement de permis sera retardée.

7. a) Avez-vous actuellement un époux, un conjoint de fait ou un autre partenaire conjugal? ◯ Non ◯ Si oui, vous **devez** remplir la section E.

7. b) Au cours des deux (2) dernières années avez-vous eu une autre relation conjugale que celle avec la personne que vous avez indiquée à la question 7. a) ci-dessus? ◯ Non ◯ Si oui, vous **devez** remplir la section F.

Demande de renouvellement d'un permis d'armes à feu pour particuliers

Protégé B
une fois rempli

Réservé à des fins administratives

E - Renseignements au sujet du partenaire conjugal actuel

8. a) Nom de famille de l'époux, du conjoint de fait ou du partenaire conjugal actuel	8. b) Prénom
8. c) Second prénom	8. d) Date de naissance (aaaa-mm-jj)

Si vous ne fournissez pas la signature de votre époux ou épouse actuel, de votre conjoint de fait ou de tout autre partenaire conjugal, le contrôleur des armes à feu a le devoir de les informer de votre demande.

Si cette demande vous cause des inquiétudes en matière de sécurité, veuillez composer le 1 800 731-4000.

8. e) Signature de l'époux, du conjoint de fait ou du partenaire conjugal actuel		8. f) Date (aaaa-mm-jj)
8. g) Numéro de téléphone (avec l'indicatif régional)	Poste	Quand peut-il/elle être joint à ce numéro? ☐ Jour ☐ Soir

F - Renseignements au sujet du partenaire conjugal antérieur

Veuillez fournir les renseignements concernant le ou les partenaires conjugaux **antérieurs**. Cela comprend toute personne, autre que la personne nommée à la case 8, avec laquelle vous avez vécu dans une relation conjugale au cours des **deux (2) dernières années**. Si vous avez besoin de plus d'espace, fournissez les renseignements sur une autre feuille.

9. a) Nom de famille de l'époux, du conjoint de fait ou du partenaire conjugal **antérieur**	
9. b) Prénom	9. c) Date de naissance (aaaa-mm-jj)

☐ **Je déclare que je ne connais ni le numéro de téléphone ni l'adresse actuels de mon époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal antérieur.**

9. d) Rue / route rurale / boîte postale			9. e) Appartement/unité
9. f) Ville	9. g) Province / Territoire	9. h) Pays	9. i) Code postal

Si vous ne fournissez pas la signature de votre époux ou épouse antérieur, de votre conjoint de fait ou de tout autre partenaire conjugal, le contrôleur des armes à feu a le devoir de les informer de votre demande.

Si cette demande vous cause des inquiétudes en matière de sécurité, veuillez composer le 1 800 731-4000.

9. j) Signature de l'époux, du conjoint de fait ou du partenaire conjugal **antérieur**		9. k) Date (aaaa-mm-jj)
9. l) Numéro de téléphone (avec l'indicatif régional)	Poste	Quand peut-il/elle être joint à ce numéro? ☐ Jour ☐ Soir

Demande de renouvellement d'un permis d'armes à feu pour particuliers

Protégé B
une fois rempli

Réservé à des fins administratives

G - Droits

Référez-vous à la Section G – Droits dans la fiche de renseignements pour connaître les droits exigibles liés à votre demande de permis d'armes à feu. Les droits dépendent de la classe d'armes à feu que vous possédez ou que vous avez l'intention d'acquérir et de la date à laquelle cette demande est reçue par le Programme canadien des armes à feu.

☐ Cochez cette case si vous chassez, notamment à la trappe, pour subvenir à vos propres besoins ou à ceux de votre famille (consultez la fiche de renseignements).

10. Droits ci-joints ($ CAN; cochez le montant correspondant aux droits que vous devez payer. Référez-vous à la fiche de renseignements)

◯ À compter du 31 mars 2025 (sans restriction) : 69,20 $
◯ À compter du 31 mars 2025 (à autorisation restreinte ou prohibée) : 92,27 $
◯ À compter du 31 mars 2026 (sans restriction) : 70,38 $
◯ À compter du 31 mars 2026 (à autorisation restreinte ou prohibée) : 93,84 $

11. Indiquez le mode de paiement. **N'envoyez pas d'argent comptant**. Les chèques visés et les mandats sont établis à l'ordre du **Receveur général du Canada**.

◯ Visa ◯ MasterCard ◯ AMEX ◯ Chèque visé ◯ Mandat

Si vous payez au moyen d'une carte de crédit, remplissez les renseignements de la carte de crédit.

12. Numéro de carte de crédit	13. Date d'expiration (mm-aa)	14. Nom figurant sur la carte de crédit

J'autorise le Programme canadien des armes à feu à imputer à ma carte de crédit le montant coché à la case 10.

Signature du titulaire de la carte de crédit _____ Date (aaaa-mm-jj) _____

H - Déclaration du demandeur

Commet une infraction aux termes de l'article 106 de la *Loi sur les armes à feu* quiconque, afin d'obtenir un permis, fait sciemment, oralement ou par écrit, une déclaration fausse ou trompeuse ou, en toute connaissance de cause, s'abstient de communiquer un renseignement utile à cet égard.

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire et dans toutes les pièces jointes sont, à ma connaissance, exacts et que la photographie ci-jointe me représente.

Signature du demandeur _____ Date (aaaa-mm-jj) _____

Les renseignements recueillis dans le présent formulaire sont exigés en vertu de la *Loi sur les armes à feu*. Ils seront utilisés pour déterminer l'admissibilité et pour administrer et appliquer la législation relative aux armes à feu. Les droits des particuliers quant à l'information les concernant sont régis par la législation fédérale, provinciale ou territoriale applicable en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels et, en outre, par les dispositions de la *Loi sur les armes à feu*.